



VOUTE

clé de

Bulletin édité par l'Association pour la Sauvegarde du Château de Bon Repos
diffusion strictement réservée aux adhérents de l'Association
Directeur de la Publication Bruno VIROT - Impression Prestoprint Grenoble

N°6

C.C.P. Grenoble N° 1239 67 E

FEVRIER 90

EDITORIAL

ADHERENT, POURQUOI FAIRE ?

Depuis 1978, date de création de l'Association pour la Sauvegarde du Château de Bon Repos, plus de 800 personnes ont fait le choix de soutenir notre action de sauvegarde autour du château. Pour être adhérent, il suffit de payer régulièrement son adhésion bien sûr, mais être adhérent offre aussi la possibilité de participer plus activement à la vie de l'association.

Parmi les activités qui s'offrent aux volontaires, on pense prioritairement à la restauration du château ainsi qu'à son animation (et l'on sait combien sont nombreux les adhérents qui participent activement aux spectacles).

Mais il existe d'autres activités moins connues comme l'atelier costumes, le groupe chargé de l'organisation des visites ainsi que les recherches historiques sur Jarrie et le château. Bien sûr, le conseil d'administration et le bureau de l'association sont des instances officielles de l'association toujours ouvertes aux adhérents désirant s'impliquer dans les choix et orientations de l'association.

Plusieurs personnes cette année nous ont fait part de leur envie d'être plus actifs à l'intérieur de l'association. Que pouvaient-ils faire et à qui s'adresser ? Voilà pourquoi, il nous semble important de faire ce nouveau numéro de « CLÉ DE VOUTE » sur le thème : Adhérer pourquoi faire, adhérer comment faire ?

Mais si vous n'avez ni l'envie, ni la possibilité actuelle de vous investir plus dans notre vie associative, personne ne vous en tiendra rigueur. Simplement par votre adhésion, par l'intérêt que vous pouvez porter au château et par la publicité que vous pouvez en faire autour de vous, vous contribuez aussi à cette action de sauvegarde qui fait, que depuis douze ans, Bon Repos n'est plus vraiment une ruine.

CONVOCAION

ASSEMBLEE GENERALE 1990

VENDREDI 16 MARS 1990 à 20h30
AU FOYER DE HAUTE JARRIE

ENEZ NOMBREUX

UN BILAN POUR 1989

Après une année chargée comme l'aura été 1988 avec le spectacle extraordinairévolutionnaire au château, 1989 pourra paraître bien calme. Mais Bon Repos n'a pas pour autant sombré dans le sommeil.

Le 30 mai, une conférence sur la motte castrale animée par Chantal Mazard (voir article) a été l'occasion de rassembler un nombreux public autour d'un élément important et méconnu du patrimoine historique jarrois.

Début septembre, 2 repas révolutionnaires ont permis de marquer une dernière fois notre attachement à cette période importante de notre histoire. Musique, théâtre et art culinaire du XVIII^e siècle était au menu de ces deux soirées qui furent très différentes, la première ayant eu lieu autour de la terrasse et à l'intérieur du château, la deuxième dans les caves en raison d'une détérioration des conditions climatiques, le plein air reposant toujours les mêmes conditions et les mêmes risques. Sans la mobilisation de tous pendant cette journée pluvieuse du samedi, jamais nous n'aurions réussi cette gageure qu'était la transplantation d'un site à un autre en aussi peu de temps , d'une animation assez complexe (cuisine, tables, dispositif scénique, éclairage,...) d'autant qu'il a fallu préalablement vider les caves d'une grande partie du matériel qu'elles contenaient.

Bien que très différentes d'ambiance, ces deux soirées furent appréciées et permirent de redécouvrir la poésie de l'étrange espace de cet intérieur du château et les qualités acoustiques et l'élégance des caves de Bon Repos.

L'organisation des visites du château les dimanches des mois de mai, juin, septembre et octobre a été cette année une tâche importante puisque liée autant à la restauration qu'à l'animation du château avec comme point fort, la journée nationale « portes ouvertes » des Monuments Historiques en septembre qui a été l'occasion pour un public nombreux et intéressé de découvrir ou de se promener dans ce bâtiment insolite. Pour l'occasion les caves avaient été ouvertes au public avec projection du montage audio-visuel sur les 10 ans de l'Association de Sauvegarde.

Cette année aussi un grand travail d'archivage et de classement a été entrepris afin de permettre un bilan aussi complet que possible des dix premières années de notre Association.

Mais la tâche sans doute la plus importante que nous avons démarrée concerne l'établissement d'une convention avec la nouvelle Municipalité garantissant ainsi notre investissement à tous dans le château de Bon Repos.

Pour terminer, un mot de 1990, qui verra de nouveaux projets éclore au château avec notamment le chantier de jeunes au début août 1990 en liaison avec l'Association Jarrie-Macaël (Macaël étant une petite ville d'Andalousie jumelée avec Jarrie).

Compte tenu des difficultés croissantes de financement et d'organisation, nous pensons malheureusement ne pas pouvoir produire dans un avenir proche un de ces grands spectacles qui ont fait la réputation de Bon Repos mais cela permet aussi de découvrir d'autres possibilités d'animation et d'utilisation du site et donc d'autres occasions de se retrouver.



RAPPEL DES PROCHAINS CHANTIERS AU CHATEAU

21 Janvier - 11 Février - 18 Mars - 20 Mai - 17 Juin

LA MOTTE CASTRALE OU LE CHATEAU DE TERRE

« Qui n'a pas remarqué l'étrangeté de forme de la colline de Rampeau près du château de Bon Repos ? Les recherches historiques et archéologiques menées en Europe et dans l'Isère en particulier nous ont fait découvrir que ce monticule est en fait un château de terre édifié aux environs du X^e siècle. Pourquoi ? Par qui ? Et comment était-il vraiment ? ».

Enigme policière posée par des affiches disposées dans Jarrie, énigme policière qui attira plus de cent auditeurs jarrois ou autres le 30 mai 1989 dans la salle du foyer de Haute-Jarrie, pour une conférence de Chantal Mazard, conservateur au Centre d'Archéologie Historique des musées de Grenoble et de l'Isère.

Tous et toutes voulaient à travers le langage de la terre, du relief, de la pierre retrouver ce que pour le moment les documents écrits ne nous ont pas ou peut-être jamais révélé : une période de notre histoire locale.

En effet le passé de notre commune ne peut se reconstituer que par bribes : petites phrases trouvées dans des textes : cartulaire, ancien cadastre, toponymie.

C'est pour cela qu'il faut savoir se mettre à l'écoute des lieux, des plantations, des champs labourés et peut-être pourrions-nous décoder une page de la vie de notre terroir ?

Chantal Mazard donc avec la passion du Moyen Age et des châteaux de terre qui sont les siennes nous fait découvrir ce qui a été si longtemps ignoré : les fortifications médiévales en terre.

Une motte castrale « classique » est un monticule ou un tertre destiné à l'origine à un rôle défensif. Auprès de cette élévation de terrain une ou plusieurs plates-formes horizontales appelées « Basses cours » qui servaient au logement du seigneur et des paysans, au stockage des denrées, à l'élevage des animaux domestiques. Des fossés, des palissades, des rampes d'accès, parfois des échelles en bois augmentaient le potentiel de défense du site. Au faite de l'élévation une construction simple, peu coûteuse effectuée par une main-d'œuvre non spécialisée souvent réalisée en bois.

Pour nous habitants de Jarrie, la colline de Rampeau est une motte typique, semi-artificielle s'adaptant au terrain, profitant du relief naturel aménagé, caractéristique de la région Rhône-Alpes. Deux basses cours bordent, une au nord, l'autre au sud-est, toutes les deux frappent par leur spectaculaire horizontalité de quelque endroit qu'on les observe.

Un peu d'histoire... l'affaiblissement de l'autorité centrale en France, à la fin de l'époque carolingienne se traduit entre autre par la mise en place au XI^e siècle d'un réseau de seigneurs châtelains dont le pouvoir « banal » s'exerce dans

les limites des mandements et de la châtelainie, ici la mestralie de Jarrie dépend de la châtelainie de Vizille.

La construction des châteaux en terre est parfaitement bien adaptée à cette nouvelle forme de pouvoir. Les seigneurs construisent en toute indépendance sur leurs propres terres, les fortifications qui se substitueront au pouvoir central. Ainsi se constituent des territoires autonomes qui échappent à toute autorité pendant ce XI^e siècle. Située généralement à proximité d'une voie de passage, à Jarrie, la voie romaine la motte a en plus de sa fonction militaire une fonction économique, servant de pôle d'attraction, de peuplement : les habitants y trouvaient protection pour eux-mêmes, leurs animaux et leurs récoltes. A côté du pouvoir militaire existait également un pouvoir religieux : une chapelle castrale était fréquemment installée à l'intérieur ou à proximité.

Pour Jarrie, il est fort possible que l'église Saint Etienne sous le vocable ancien du premier martyr de l'Eglise soit en fait une chapelle castrale de la motte. Le seigneur rassemblait ainsi sur le même site : pouvoir politique, pouvoir militaire, pouvoir économique et pouvoir religieux. La religion devenait pour le seigneur un instrument de coercition.

Les recherches... nous avons essayé de lire dans le parcellaire le plus ancien de la commune : une organisation de la propriété centrée sur Rampeau, malheureusement rien de caractéristique n'est apparu, il faudrait des documents plus anciens.

La toponymie ne nous est pas non plus d'une grande utilité. Seul le lieu-dit Chatellard un peu plus à l'Est en allant sur Mont Rolland évoque éventuellement une motte.

Les documents tels que les enquêtes delphinales de 1339, la révision des feux de la mestralie de Jarrie, sorte de recensement de la population qui se comptait par feux-foyers de 1446, ne nomment aucun nom de seigneur ayant pu être propriétaire de la motte.

Nous restons donc un peu sur notre « faim » et nous constatons aussi qu'aucune agglomération d'habitats ne s'est structuré autour de Rampeau. Le village semble se situer en contre-bas à proximité de la voie romaine. Il est fort possible qu'une maison forte ait été édifiée à l'emplacement actuel de Bon Repos car avec les progrès de l'armement, le système de défense si efficace des mottes qui avaient envahi l'Europe en moins d'un siècle devenait caduc. Les châteaux de terre disparurent petit à petit devenant souvent la proie de la végétation.

Même les historiens les avaient eux aussi oubliés. Les recherches archéologiques commencent à s'organiser en Europe depuis environ 1950. Dans la région Rhône-Alpes qui s'avère riche, les inventaires et les recherches continuent et nous Jarrois

ADHERENT, POURQUOI FAIRE ? ADHERENT, COMMENT FAIRE ?

1) CHANTIER

Un dimanche par mois (en général le 3^e), un chantier des bénévoles de l'Association a lieu au château. Les tâches sont toujours nombreuses et variées. Il y a l'entretien courant (peinture, nettoyage,...), des travaux d'intérieur (aménagement des caves, création de planchers dans les tours,...) et d'autres à l'extérieur réservés pour les beaux jours (reprise de certains murs, reconstruction d'une voûte...).

Si plusieurs retraités, pré-retraités ou personnes disposant de temps libre pendant la semaine sont intéressés, il serait envisageable de créer d'autres journées de chantier en semaine dont la forme, la durée et la fréquence seraient alors à définir.

De même, cet été un chantier de jeunes Franco-Espagnol réalisé avec l'aide de l'Association Jarrie-Macaël, est prévu au château la première quinzaine d'août. Nous invitons donc les jeunes (à partir de 16 ans) ou moins jeunes désireux d'y participer pour l'encadrement ou l'animation (soirées visites) à se faire connaître rapidement afin de pouvoir préparer dans les meilleures conditions possibles ce chantier d'été.

Voilà donc plusieurs formules permettant de participer aux travaux de restauration du château.

Cette liste n'est bien entendu pas limitative et toute autre initiative ne pourra être qu'encouragée.

Bien sûr ces journées de chantier sont faites pour travailler, mais elles sont aussi un agréable moment de contact entre bénévoles du château ainsi qu'avec les visiteurs toujours nombreux et intéressés. Les discussions, encouragements, conseils ou félicitations pour les travaux ou pour tel ou tel spectacle sont toujours agréables à entendre et l'échange d'idées entre bénévoles permet aussi d'inventer de nouveaux projets. Il est vrai que ces chantiers sont des moments qui ne manquent pas de convivialité.

Renseignements et inscriptions :

Pierre Coing-Boyot 76 72 00 05

René Chastel 76 72 01 14

LA MOTTE CASTRALE (suite et fin)

nous sommes tout à fait prêts à essayer d'approfondir le mystère de notre Rampeau.

... et quoi de plus porteur de rêves que ce lieu magique où l'on ne peut qu'éprouver une grande émotion devant ces marques quadrangulaires imprimées dans le sol, devant les vastes plates formes, les rampes d'accès... autant de signes tangibles à travers les siècles de notre passé...

Yvette VIROT

Bibliographie :

Châteaux de terre : de la motte à la maison forte - Histoire et archéologie médiévales dans la région Rhône-Alpes.

Texte de la conférence de Chantal Mazard, faite à Haute-Jarrie - Archéologue au Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère.

2) L'ATELIER COSTUMES

C'est peut-être la moins connue des activités de l'Association et pourtant ce n'est vraiment pas la moins vivante avec ces quelques 200 costumes à entretenir et à gérer.

La location de costumes ces dernières années a été une importante source de revenus pour l'Association. Les clients sont bien sûr des participants à des soirées costumées, les conditionnels de Mardi Gras, mais aussi les écoles, associations ou groupes réalisant des spectacles historiques.

Placé dans une salle du foyer de Haute Jarrie, l'atelier costume possède tout le matériel nécessaire à la confection et à l'entretien des costumes. Vous l'aurez compris, le travail est loin de manquer et toute participation nouvelle n'en sera que plus appréciée.

Renseignements et inscriptions :

Irène Coing-Boyot 76 72 00 05

3) RECHERCHES HISTORIQUES

La principale difficulté que posent les recherches historiques sur le château de Bon Repos est l'absence cruciale d'archives le concernant. Il y a une vingtaine d'années existait sur Jarrie une caisse d'archives datant vraisemblablement du XII^e ou XVIII^e siècle ayant appartenu à un propriétaire du château...

L'espoir de retrouver ces précieux documents n'est pas mort, mais il faut actuellement procéder par recoupement pour découvrir l'histoire de Bon Repos. Les cadastres et archives départementales et communales permettent d'étudier l'histoire de Jarrie et de ses environs et les sources de recherche sont loin d'être taries.

Le projet qui cette année va mobiliser le groupe de recherches historiques concerne la création d'une exposition sur le thème « Chronique des années 1450 » qui a pour but de restituer la construction du château de Bon Repos dans son époque. En effet, pour beaucoup de visiteurs il n'est pas évident d'associer ce milieu du XV^e siècle avec les événements majeurs tant au niveau régional, national qu'international.

Voilà donc une opportunité excellente pour ceux et celles qui voudraient rejoindre le groupe histoire ou ceux qui seraient intéressés par la création de l'exposition (récolte d'objets, création de panneaux, réalisation de photos, recherches de gravures, etc...)

Renseignements et inscriptions :

Yvette Virot 76 72 01 16

4) L'ORGANISATION DES VISITES

Comme vous le savez tous, le château est ouvert aux visites sur rendez-vous et les dimanches après-midi des mois de mai, juin, septembre et octobre.

Malgré le peu de publicité qui en est actuellement fait, les visiteurs sont assez nombreux surtout à mi-saison lorsque le temps est clément.

Quelques personnes ont été au printemps dernier formés pour assurer une permanence au château les jours de visite et être capables d'expliquer l'histoire et les éléments architecturaux notables du château.

Le montage audio-visuel réalisé à l'occasion des dix ans de création de l'Association va venir compléter le dispositif des visites dès le printemps prochain, mais cela va peut-être nécessiter la présence de deux personnes à chaque ouverture du château. Ainsi souhaitons-nous renforcer le nombre de responsables des visites afin de ne pas mobiliser chacun plus d'un dimanche ou deux chaque année. Au printemps, une nouvelle formation pour les visites aura lieu pour les personnes désireuses de se joindre au groupe existant, mais ce sera aussi l'occasion de faire le bilan de cette année écoulée et peut-être de trouver des moyens pour améliorer l'organisation de ces visites.

Renseignements et inscriptions

Yvette Virot 76 72 01 16



5) L'ANIMATION

L'animation est certainement le secteur le plus « en dent de scie » de l'Association. Mobilisant plusieurs centaines de personnes lors des grands spectacles, elle devient plus confidentielle lorsqu'il s'agit de l'organisation de petits concerts, de journées portes ouvertes, d'expositions et même comparativement de repas médiévaux ou révolutionnaires.

Nous ne répèterons jamais assez l'importance que revêt pour l'Association, l'animation du château. Sans elle, sa notoriété n'aurait jamais été la même. Des organismes tels que la Fondation des Pays de France n'aurait sûrement jamais participé à sa restauration et le classement du bâtiment à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ne serait peut-être pas encore obtenu.

Bien sur, avec les visites du dimanche et les expositions qui les accompagnent, l'animation est toujours présente au château, mais les idées et bonnes volontés seront toujours nécessaires afin de donner sa véritable dimension et son rôle au château de Bon Repos.

Renseignements et inscriptions

François Giroud 76 72 01 57

6) BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme dans toute association, l'assemblée générale permet chaque année l'élection d'un conseil d'administration qui lui-même procède à l'élection du bureau de l'association. Le bureau est l'instance dirigeante qui règle les problèmes courants et prépare les projets qui seront soumis à l'approbation du conseil d'administration. Ce dernier est donc convoqué par le bureau environ 3 à 4 fois par an. Depuis cette année, les membres du conseil d'administration reçoivent des comptes rendus écrits de toutes les réunions du bureau, leur permettant de mieux suivre son travail.

Pour faire partie du conseil d'administration, rien de plus simple, il suffit d'en informer le président avant l'assemblée générale au cours de laquelle aura lieu l'élection du nouveau conseil d'administration pour l'année en cours. Le conseil d'administration est ensuite réuni pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Les adhérents souhaitant s'investir dans l'organisation de notre vie associative peuvent donc proposer leur entrée au sein du conseil d'administration en contactant le président avant l'assemblée générale 1990 qui aura lieu le vendredi 16 mars 1990 au Foyer de Haute-Jarrie.

Pour mémoire les membres actuels du bureau sont :

Nicole BOZON (secrétariat)

René CHASTEL (restauration)

Pierre COING BOYAT (trésorerie)

Bernard GALLIAN (archives, restauration)

François GIROUD (animation, communication)

Geneviève ROCHE (trésorerie)

Dominique TRAMBOUZE (secrétariat)

Bruno VIROT (présidence)

Yvette VIROT (vice-présidence)

Le conseil d'administration est actuellement constitué de 23 membres dont les 9 membres du bureau ainsi que de :

Paul BERNARD - Colette BOUILLAT

Henri CAVAGNA - Adrienne CELSO

Irène COING-BOYAT - Jacques CROSLAND

Lucien GACHET - Claudette GALLIAN

Cécile GARCIA - Monique HEITZMANN

Martine MITHIEUX - Claude RIVET

Marc ROBERT - Joelle VIDAL

Renseignements et inscriptions :

Bruno VIROT 76 72 05 77

(ou tout autre membre du bureau)

DIVERS

Dans les autres activités qui ont pu avoir lieu au sein de l'association, notons le théâtre et la chorale qui continuent dans le cadre de la MJC-Maison pour tous de Jarrie - dont c'est la vocation.

Renseignements et inscriptions : 76 68 70 40

BIENTOT UNE « CONVENTION » ENTRE LA MAIRIE ET L'ASSOCIATION DE BON REPOS

L'Association de Bon Repos attendait depuis longtemps la mise à l'étude d'une Convention avec la Mairie.

C'est maintenant chose faite : une délégation du Bureau a rencontré Madame le Maire de Jarrie et une Conseillère Municipale le mercredi 29 novembre 1989. Le document peut maintenant être élaboré.

POURQUOI UNE CONVENTION ?

Le château de Bon Repos appartient à la Municipalité de Jarrie. Celle-ci apporte sa contribution financière à la restauration ou à l'animation de l'édifice.

Elle a donc un large droit de regard sur tout ce qui peut s'y passer, mais elle a aussi des devoirs envers lui : sauvegarde définitive, mise en valeur permanente, délimitation, protection, entretien et accessibilité du périmètre du château, reconnaissance de l'Association de Bon Repos.

L'Association de Bon Repos de son côté, qui travaille depuis 11 ans sur ce site, qui a consacré à sa restauration et à son animation de nombreuses heures de bénévolat et aussi beaucoup d'argent qu'elle a elle-même gagné par ses grands spectacles ou qu'elle a obtenu auprès de financeurs publics ou privés, a besoin d'une reconnaissance officielle de la part de la Mairie. En outre l'Association a besoin de garanties concernant les acquis de son travail et ses projets présents ou futurs.

De son côté également, elle doit respecter ses devoirs envers la Mairie, propriétaire du bâtiment. La convention devra préciser un peu tout cela.

LE PRESENT ET L'AVENIR LE PRESENT ET L'AVENIR LE PRESENT ET L'AVENIR LE

La réunion a également permis d'évoquer quelques directions de travail : la réfection de la voûte de la cuisine, l'aménagement des caves pour constituer de nouveaux lieux d'exposition et d'animation.

De nouveaux spectacles pourront être organisés, pas forcément de grands spectacles. Ceux-ci deviennent difficiles à réaliser sur le plan financier. Les risques encourus sont toujours nombreux. L'importance du travail de préparation exige des équipes solides. Mais il est possible de «faire petit» tout en gardant de la qualité et de la beauté. On a évoqué également le «toujours grand projet futur» qui consisterait à protéger définitivement le Château par un grand toit transparent placé à l'intérieur du bâtiment et qui donc serait invisible de l'extérieur. Utopie d'aujourd'hui... réalité de demain !

N'oublions pas que nous sommes dans la

L'ENTRETIEN AVEC LA MAIRIE

La rencontre avec la Mairie a d'abord permis de faire l'historique de l'Association et des différentes réalisations en matière de travaux et d'animation.

On y a évoqué quelques directions pour le contenu et l'élaboration de la convention.

On a rappelé les différentes formes de chantier qui sont possibles : chantiers subventionnés à 10% par l'Etat ou la Région et à 10% par le Département dans le cadre de l'Inscription du Château à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, chantiers internationaux de jeunes, chantiers d'entreprises professionnelles, chantiers bénévoles du dimanche.

On a discuté des financements de ces divers chantiers en retenant cette idée importante que l'Association ne pouvait pas assumer elle-même les grosses dépenses de restauration. Sait-on par exemple que la réfection globale de la terrasse et de l'enceinte extérieure du château coûtera :

177 000 F? Comme les financements extérieurs sont relativement faibles (20% dans le cadre des chantiers des Monuments historiques) il faut bien noter que la Municipalité devra toujours faire l'effort financier le plus important si elle veut sauvegarder et animer ce bel édifice. Mais n'oublions pas qu'elle en est le propriétaire et que ce château peut constituer pour elle une excellente « image de marque » pour son cadre de vie.

L'Association de Bon Repos a également précisé qu'elle avait toujours tenu à gêner le moins possible la vie de la ferme du Château, même si quelques désagréments ont pu surgir de ses différentes activités.

« Frange Verte » au Sud de l'Agglomération de Grenoble (450 000 habitants, on ne le répètera jamais assez !). Les promeneurs du dimanche, les visiteurs sur le plateau de Haute-Jarrie seront de plus en plus nombreux. On ne peut pas les refouler aux portes de la Commune. Il faut bien les accueillir. Le château de Bon Repos peut constituer un pôle de cet accueil.

Nous laisserons la conclusion à Madame le Maire qui nous a déclaré :

« Globalement nous sommes d'accord avec vos orientations. Vous avez compris que nous voulions préserver Jarrie. Mais en même temps nous sommes bien conscients qu'il faut accepter les visiteurs en prévoyant des aménagements et des garde-fous ».

Dont acte.

François GIROUD